

Monsieur.

J'ay eu le mesme soin pour envoyer seurement V^{re} Baquet
 a Monsieur Des Cartes, qui on a pour l'adresse des perles
 & des diamants, que j'ay differé jusques a présent de Vous
 faire sçavoir, pour n'interrompre pas le cours de vos
 occupations a diverses fois, en Vous assurant a mesme
 temps de la reception d'iceluy, dont la depesche s'y
 jointe fera foy, la quelle vous eussies p^u avoir trois
 jours plus tost, si elle ne m'eust esté commandé par mon
 Sieur Des Cartes d'y joindre les compromis entre
 W. & S. que vous n'avez recus qu'a ce matin d'Utrecht.
 Pour faciliter cest affaire W. s'est conformé aux
 considerations que S. a eues, que y ayant quatre voix
 elles pourroyent estre m^{is}parties; quoy qu'il eust esté
 plus ayse de pourvoir a cest inconvenient en sorte
 que les Voix des Profess^{rs} de Leyden fussent demeurées
 en leur entier, car il semble que c'est leur faire
 tort que de les vouloir croire qu'a demy en choses
 qu'ils doivent sçavoir si bien qu'on a esté: Et on
 y pourroit encores remédier commodement en reconnaissant
 un cinquieme arbitre que les autres quatre pourroyent
 assumer a eux en cas que leurs voix fussent divisées
 également. W. desire aussy qu'on aie lieu



du Profes^r. Schotanus, qui est extrêmement
malade a pnt, il luy soit permis de nommer con
autre en cas de continuation de maladie ou de
Mort. Dans le prem^r article du
Compromis entre ces mots myt alle bynomitelg
getaly, j'avois du adjoûter dans le project que
j'ay copié le mot de gogwelen, qui est en faveur
de S. (car il pourroit estre que la rac. ^{me} cub. ^{vi}
se pourroit tirer des nombres entiers, & non pas
des rompus, qui sont auty compris sous le mot
de alle) que S. y pourra encores adjoûter
s'il le trouve bon.

Au reste, Monsieur, je Vous renvoye quelques
papiers que leieur Fornelle Van Dorp m'a
lâissé touchant les terres dans le Drent.

Il est d'opinion qu'il y a du mesconté au calcul
& qu'elles ne donneront pas tant de profit a beaucoup
pres, & mesmes qu'elles seroyent possible trop
chères quand on n'en payeroit rien aux conditions
qui sont proposées, estant pressé de Vous en
dequiere les raisons & de dire son advis de bonde,
quand il Vous plaira luy faire l'honneur de luy
faire entendre que cela ne Vous importunera
point. Je suis de tout mon cœur

Monsieur

Vostre tres humble & tres obéissant
serviteur *Abwick.*

Leyde 21 Decemb^r 1639.

Handwritten text, possibly a signature or name, in cursive script.

Handwritten text, possibly a signature or name, in cursive script.

Je suis fâché de ne vous avoir
écrit plus tôt, et de ne vous
avoir pas écrit plus souvent.

Je suis fâché de ne vous avoir
écrit plus tôt, et de ne vous
avoir pas écrit plus souvent.

Monsieur de Buisson

Je suis fâché de ne vous avoir
écrit plus tôt, et de ne vous
avoir pas écrit plus souvent.

Monsieur

Je suis fâché de ne vous avoir
écrit plus tôt, et de ne vous
avoir pas écrit plus souvent.

Je suis fâché de ne vous avoir
écrit plus tôt, et de ne vous
avoir pas écrit plus souvent.

Je suis fâché de ne vous avoir
écrit plus tôt, et de ne vous
avoir pas écrit plus souvent.

Je suis fâché de ne vous avoir
écrit plus tôt, et de ne vous
avoir pas écrit plus souvent.

Monsieur

Je suis fâché de ne vous avoir
écrit plus tôt, et de ne vous
avoir pas écrit plus souvent.